

la Divine Providence que les progrès aient dépassé toutes les espérances.

Lorsque je me compare à certains de mes compatriotes qui ont subi le même sort, je me considère un protégé et j'en remercie le Seigneur.

• (2020)

**L'HONORABLE PAUL MARTIN, P.C.
L'HONORABLE EUGENE A. FORSEY**

**FÉLICITATIONS À L'OCCASION DE LEUR NOMINATION À
DES POSTES
DE CHANCELIERS D'UNIVERSITÉS**

[Traduction]

L'honorable J. Campbell Haig: Honorables sénateurs, avant l'appel de l'ordre du jour, j'aimerais signaler aux honorables sénateurs deux événements qui se sont produits récemment. Je pense parler de l'installation de l'honorable Paul Martin et de l'honorable Eugene Forsey dans la fonction de chancelier, le premier de l'Université Waterloo Lutheran, et le second de l'Université Trent.

Tous les honorables sénateurs voudront sans doute se joindre à moi pour féliciter ces deux universités d'avoir choisi ces deux messieurs comme leurs chanceliers. Nous savons tous que les universités traversent présentement une période difficile: l'inscription est à la baisse, les revenus diminuent et la stabilité institutionnelle est menacée. Nous sommes persuadés que les deux honorables sénateurs susmentionnés sauront avec honneur et dignité, exercer leur fonction de chancelier à leur université respective et nous nous empressons d'offrir nos félicitations à ces deux universités et à leurs nouveaux chanceliers.

Des voix: Bravo!

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, le règlement intérieur de l'Université Trent ne me confèrent aucune autorité que je sache pour parler au nom du sénateur Forsey. Je suis sûr qu'il saura exprimer lui-même sa reconnaissance pour l'intervention faite par le sénateur Haig que je remercie de ses bonnes paroles à mon égard.

**BIENVENUE AUX SÉNATEURS DE RETOUR APRÈS UNE
MALADIE**

[Français]

Honorables sénateurs, nous sommes très heureux de voir le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche) de retour à son siège.

Je pense que c'est la deuxième fois que j'exprime le grand plaisir que l'on ressent à le revoir parmi nous. Nous sommes certainement très heureux de constater qu'il est en aussi bonne santé.

Je crois qu'il est venu, particulièrement cette fois, parce qu'il réalise qu'il a une opportunité tout à fait unique d'apporter des critiques constructives au gouvernement du pays.

[Traduction]

Nous souhaitons tous la bienvenue, à l'occasion de son retour au Sénat, au sénateur Edgar Fournier qui a combattu avec un grand héroïsme une maladie qui l'a terrassé il y a plus d'un an et demi. Nous nous réjouissons de le voir occuper son fauteuil aujourd'hui. Je suis sûr que sa bonne santé et son retour ont été hâtés par le fait qu'il tient à se joindre à son leader pour louer le gouvernement de ses nombreuses vertus.

J'exprime également au sénateur Harold Connolly notre joie de le revoir après une grave maladie. Il a assisté à l'ouverture du Parlement, dans un fauteuil roulant, mais il

[L'honorable M. Fournier.]

se porte bien de cœur et d'esprit. Nous étions très heureux de le voir.

Nous nous réjouissons aussi du retour du sénateur McLean qui, avec beaucoup d'héroïsme et de force d'âme, est sorti vainqueur d'une maladie qui voulait le terrasser. Il est de retour au Sénat, joyeux et bien décidé à participer à nos délibérations.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

**L'EXPLOITATION DES PORTS DE LA CÔTE OUEST—
QUESTION**

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, je ne suis pas sûr que la période des questions soit terminée mais, avant d'adresser une question au leader du gouvernement, j'aimerais m'associer aux bons vœux offerts aux sénateurs Fournier, McLean et Connolly.

Ma question a trait au bill adopté par le Sénat le dernier jour de la dernière session de la 28^e Législature ordonnant le retour au travail des débardeurs de la côte ouest. Cet ordre expirait le 31 décembre 1972. Je me demande si le problème a été réglé ou s'il y a danger que la grève reprenne et que le gouvernement soit forcé contre son gré, comme on l'a alors signalé, d'adopter une mesure législative appropriée.

L'honorable Paul Martin: Le leader de l'opposition a eu l'obligeance de me donner un préavis, mais il ne me l'a pas donné à temps. Je dois donc tenir la question pour préavis.

LE DISCOURS DU TRÔNE

**MOTION D'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—
AJOURNEMENT DU DÉBAT**

Le Sénat passe à l'étude du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable Henry D. Hicks propose, appuyé par l'honorable Paul-C. Lafond:

Que le Sénat présente à Son Excellence le Gouverneur général l'Adresse dont le texte suit:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, à qui a été décernée la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le discours que Votre Excellence a fait aux deux Chambres du Parlement.

—Honorables sénateurs, en prenant la parole pour commenter cette motion et l'appuyer, je suis particulièrement heureux, tout d'abord, de pouvoir présenter mes félicitations et mes bons souhaits à l'honorable sénateur Muriel McQueen Fergusson, notre Président pour cette première session de la vingt-neuvième législature du Canada.

Je suis particulièrement heureux de féliciter le sénateur Fergusson de son accession à ce haut poste, puisque, à divers titres, je collabore avec elle depuis longtemps.

Bien que je n'aie pas connu le sénateur Fergusson au moment où elle était un membre éminent du barreau du Nouveau-Brunswick, j'ai fait sa connaissance alors que